

**C
R
A
N
S
A
C

L
E
S
T
H
E
R
M
E
S**



Bulletin Municipal

juillet 2017

SOURCE
SAINT-AUGUSTIN

n°3



Édito

Je suis particulièrement satisfait de présenter aujourd'hui le dossier de demande de classement de notre ville en « Station Classée de Tourisme ».

C'est l'aboutissement d'un long travail que je mène depuis plusieurs années avec tous les conseillers municipaux mais aussi l'ensemble des services communaux et l'Office de Tourisme. C'est aussi un travail que d'autres Maires ont entrepris avant ma prise de fonctions et plus particulièrement mon prédécesseur qui a su

négoier le virage du thermalisme.

Après le renouvellement en 2010 de son classement « commune touristique », Cransac-les-Thermes a l'ambition de franchir une nouvelle étape, exigeante certes, mais qui représente pour elle, ses habitants mais aussi tout le territoire, un pas décisif vers une reconnaissance de ses réalisations, ses engagements, ses projets.

Nous attendons beaucoup de cette nouvelle labellisation, car elle constituera un passeport indispensable à notre développement thermal, touristique et culturel.

C'est donc le résultat d'un travail d'équipe qui a permis de conduire Cransac-les-Thermes vers une nouvelle étape, de profonds changements dans les orientations économiques et les états d'esprit.

Notre ville a choisi deux voies complémentaires au thermalisme, tout d'abord celle du tourisme que je viens d'évoquer, mais également celle de la culture. C'est ainsi que cette année, nous inaugurerons le 15 Octobre 2011, l'œuvre d'Art Contemporain de Joëlle TUERLINCKX qui s'inscrit pleinement dans notre travail de mémoire avec l'indispensable richesse du Musée. C'est ainsi trouver l'équilibre entre plusieurs histoires, plusieurs générations, tout en étant tournés résolument vers l'avenir.

C'est aussi, les travaux prochains à l'ENVOL pour la réalisation de notre médiathèque, projet porté par la Communauté de Communes, qui seront l'aboutissement d'une longue réflexion sur le réseau de lecture publique et toutes les techniques nouvelles qui sont devenues pour tous, des supports nécessaires aux recherches et échanges, à la Connaissance et à l'ouverture à bien des domaines.

Nous avons le devoir d'entreprendre, d'aller de l'avant mais aussi le devoir de réussir.

Jean-Paul LINOL
Maire de Cransac-Les-Thermes

En couverture, photos de la fontaine du parc thermal et de la source S^t Augustin, après leur rénovation.

Collecte de textiles et accessoires

Depuis le mois de mars, une borne à textiles a été mise en place à la Treille entre les containers de collecte du papier et du verre. Cette borne de couleur blanche aux inscriptions bleues permet la collecte des textiles divers et autres accessoires :



- vêtements,
- linge de maison,
- chaussures par paire
- les accessoires de mode (ceintures, sacs à main),
- les petits jouets (peluches).

Ces textiles et autres doivent être propres, secs et en bon état.

Pour pouvoir être déposés dans la borne, ils doivent être préalablement stockés dans des sacs de 50 litres maximum.

**CRANSAC
LES THERMES**

CONSEIL NATIONAL
Ville Fleurie
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

**LABEL
NATIONAL**
Concours
des Villes
et Villages
Fleuris
2010

Ancien
bâtiment minier
Salle d'accueil
1^{er} prix départemental
du patrimoine 2010
CATÉGORIE RENOVATION ET ADAPTATION



en Aveyron,
tout nous
rassemble

CAMPING
★ ★ ★
LOISIRS
2010 CLASSEMENT VALABLE 5 ANS
MINISTÈRE CHARGÉ DU TOURISME



**OFFICE
DE
TOURISME**
★ ★
2009

AVEYRON

**CONSEIL
GÉNÉRAL**

Mairie
Place Jean Jaurès
12 110 CRANSAC-LES-THERMES - Tél. : 05 65 63 03 55
cransac@wanadoo.fr - www.cransac.fr

Graphisme & Impression :  - Decazeville - RM 392 639 472 - Tél. : 05 65 43 00 19.